

Discours d'Aline Murin-Hoarau pour la Région Réunion, devant l'UNDC

Madame la Présidente de l'Union Nationale des Directeurs de Conservatoires, Chers Intervenants, Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous, aujourd'hui, à l'occasion du 60ème congrès de l'Union Nationale des Directeurs de Conservatoires. Monsieur Didier ROBERT, Président du Conseil Régional, vous prie de bien vouloir excuser son absence et me charge de vous transmettre ses chaleureuses salutations.

Je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à Martine ANDRE, Présidente de l'UNDC pour l'organisation de cet événement. Je salue, également, la qualité et la pluralité des intervenants, tous émérites. Il est indéniable que ces échanges seront un enrichissement mutuel.

Depuis 60 ans, nos régions bénéficient dans ses initiatives de l'appui de l'UNDC. Aussi, nous devons poursuivre notre partenariat et associer nos actions autour de priorités stratégiques afin de renforcer la dynamique d'enseignement et de développement artistique de nos territoires en sachant que chaque territoire a sa spécificité et c'est une richesse.

Mesdames, messieurs, permettez moi tout d'abord d'avoir une pensée émue pour Jean Pierre La Selve qui vient de nous quitter pour danser sur du ternaire quelque part, de l'autre côté du cercle de notre vie terrestre. L'héritage qu'il nous a laissé avec son ouvrage Musiques Traditionnelles de La Réunion, fruit de longues recherches est immense et sa disparition laisse un vide dans le champ de l'ethnomusicologie.

Mésyé La Selve, in ti kabar pou akonpagn out lam anparmi nout bann zansèt an lèr la o. Monsieur La Selve, une petite cérémonie pour accompagner votre âme parmi nos ancêtres là bas, là haut. Mwin lé sir ou lé antrinn zwé sanm. Je suis sûre que vous jouez avec Gra Moun Baba, Gra Moun Lélé, Luc Donat, Narmine du Cap, Georges Fourcade, Lo Rwa Kaf, Alain Peters, Claude Vinh San... pour ne citer que quelques uns de nos zarboutan, de nos piliers.

Je ne vais pas pour ma part disserter sur la diversité des approches et des répertoires savants et traditionnels en Europe et en Outre-Mer mais axer mon intervention sur l'angle des politiques culturelles et de leur influence sur la construction du paysage artistique. Comment la musique traditionnelle réunionnaise plurielle - qui est née d'un processus de créolisation à l'image de la culture de La Réunion, petit caillou de France dans l'Océan Indien, se conjugue maintenant au présent ? Comment continue-t-elle à évoluer tout en gardant profondément ses racines ? Comment les différentes politiques culturelles ont amené à "met an lèr" (valoriser) ces formes d'expression ?

Si d'un point de vue ethnomusical, il est évident qu'il existe un continuum entre les formes musicales et chorégraphiques traditionnelles que sont le Séga et le Maloya tant le synchronisme est une des caractéristiques de notre culture réunionnaise, force est de constater que dans les représentations mentales, ces deux expressions ont été opposées, la

première étant considérée comme celle des “blancs” -voire des gros blancs - tandis que la seconde est catégorisée comme celle des “noirs”- voire des esclaves.

Et force est également de constater que les représentations politiques ont largement contribué à renforcer l'antinomie entre les deux arts. Ainsi, dans notre département français encore post colonial, il y a un temps – pas si lointain que cela – on refusait au Maloya sa légitimité, en l'interdisant tout simplement, comme on l'a fait pour l'usage du créole Réunionnais sur la seule chaîne publique de l'époque – L'ORTF.

Les années 80 amènent, avec la loi de décentralisation, une légitimité et une place importante à l'identité de chaque région. La Réunion a alors la politique publique qui lui permet de prendre conscience de sa richesse culturelle, de son *zarlor* et *nou détak* la langue (et nous nous exprimons enfin librement). C'est en suivant ce fil d'Ariane que la Région Réunion, présidée alors par Paul Vergès, dont je me permets de saluer ici la mémoire, propose que le Maloya soit inscrit au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO.

Le 1er octobre 2009 fut un grand moment pour nous, avec l'immense reconnaissance de cette forme d'art traditionnel, musique et danse de transe – *ki rouv la port si lespri nout zansèt* (qui nous permet le dialogue avec nos morts). *Nou lé dmoun anfin !* Nous sommes enfin reconnus sur le plan mondial ! La réappropriation de cet art traditionnel est aussi la preuve d'une expression artistique forte, étonnamment vivante et résiliente.

Dans le cadre des orientations de sa politique culturelle et de ses actions en faveur de la promotion de la diversité culturelle, la Région Réunion commémore cet événement à travers plusieurs initiatives :

- * l'organisation annuelle d'un grand « Village Maloya », proposant de nombreux concerts de maloya, de conférences, d'expositions, de films documentaires
- * l'étude et la pratique accrue du *moringue*,
- * des recherches et des études sur le *marronnage* et le *maloya*,

De nombreuses interventions sont aussi menées au niveau de l'Éducation Patrimoniale sur l'histoire de La Réunion, du *maloya*, du *moringue*, avec la participation d'artistes, d'acteurs culturels et d'historiens dans le cadre d'un partenariat entre La Région Réunion et le Rectorat. L'objectif est de transmettre aux jeunes une meilleure connaissance de cette page marquante de notre histoire, de leur permettre de s'approprier cet héritage fécond afin que celui-ci puisse être transmis à son tour aux générations futures.

La tradition fait aussi écho à la modernité avec les formes contemporaines que sont le *slam*, le *fonnkèr* ou d'autres formes telles que le *jazz*, le *blues*, le *raggae* qui ouvrent les portes au *métissage*, au *mayaz* (*maillage*), à la “*batarsité*” pour reprendre le terme d'un grand chanteur de maloya, Danyèl Waro.

Aujourd'hui, la Région Réunion prône la valorisation de la culture réunionnaise dans ce qu'elle a de plus diversifié, dans cette richesse *métissée*. Ainsi, elle souhaite apporter un réel soutien à l'art traditionnel, mais n'en oublie pour autant son expression contemporaine. En effet, la Région développe des programmes de formation artistique en accompagnant les

différents acteurs culturels son Conservatoire a un département musique et danse traditionnelles qui tient compte à la fois des apports africains mais aussi indiens de notre composante identitaire.

Par ailleurs, et c'est assez remarquable pour être souligné, notre président Didier Robert souhaite aussi mettre en avant le savoir-vivre ensemble réunionnais où les différentes composantes de la population se côtoient en se respectant pour faire de notre île une terre de France et d'Europe dans l'océan Indien qui affiche la singularité de son métissage avec fierté.

Ainsi, il nous semblerait légitime que le séga traditionnel Réunionnais qui fait s'entremêler les rythmes venus dans les cales des bateaux et les instruments qui ont voyagé en cabine et sur lequel dansent aujourd'hui tout un peuple, soit lui aussi reconnu par l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel.

Un dernier point et j'en terminerai là, il serait légitime qu'à l'instar de ce qui se fait pour l'enseignement des musiques traditionnelles, les danses traditionnelles soient elles aussi reconnues dans un parcours diplômant qui permette non seulement de garantir la qualité de la transmission mais aussi la valorisation des enseignants et des enseignés.

Sati Pikèr Roulèr
Kayanm Bobre Triang
I rézone dan mon tèt
Lakordéon, vyolon ansanm
Larkodéon la bous
Gitar, Kalbas an sous
I tronpèt dan mon zorèy
Lo son tout koulèr
I karapat dan mon kèr.

Notre savoir vivre ensemble se nourrit du respect de toutes les formes d'expressions culturelles surtout celles ayant des racines au plus profond des actes de notre existence. Et que vivent toutes les formes d'art !

Je vous remercie de votre attention